

QUEBEC :

MERCREDI, 14 AOUT.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie trois fois par semaine, le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI dans l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de quatre piastres par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement qui est de six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets, argent, correspondances, &c. doivent être adressés, francs de port, à l'imprimerie, au Bureau du Journal, No. 25, Rue Lamontagne, Basse-Ville.



NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS !! :

MELANGES.

Frictions Electriques de M. Lemolt.

Et d'abord vous me demanderez peut-être ce qu'est qu'une friction électrique ? Je vous répondrai que c'est une opération par laquelle, au moyen d'un appareil désigné sous le nom de brosse électrique, le fluide est largement étendu sur la partie affectée, d'une manière égale, continue, sans intermittence, ni commotion, ni étincelle, ni douleur. Et remarquez, je vous prie ces derniers mots : sans commotion, ni étincelles, ni douleurs. Depuis longtemps on employait dans certains cas, l'électricité, mais l'un redoutait l'ébranlement nerveux causé par la secousse, l'autre redoutait le crépitement des étincelles, etc. D'ailleurs l'électrisation ne pouvait agir que sur le système général de l'organisation ; telle ou telle partie de corps ne pouvant être directement soumise à l'action de la machine électrique. M. Lemolt a simplifié tout cela ; la friction s'applique positivement sur la partie affectée, et ce sans commotion ni douleur.

Et en vérité je tombe dans une admiration sans bornes en considérant toutes les découvertes médicales de notre dix-neuvième siècle, c'est au point que je prends en grande pitié ceux de nos amis qui sont érudits en médecine, leur avenir m'afflige profondément. Pauvres jeunes gens ! les voilà qui passent leur vie à étudier une science qui les laissera mourir de faim ! et ceci n'est point une exagération. Nous avons déjà les douches à la vapeur, viennent encore une découverte semblable à celle de M. Lemolt, et je garantis que dans vingt ans il faudra faire un Saint Barthélemy de tous les médecins, sous peine de voir la société détruite par cette classe d'hommes, qui ne trouvant plus de malades à soigner seront obligés d'en chercher eux-mêmes, ou de se faire voleurs de grands chemins.

Le dix-huitième siècle a fait grand bruit de son magnétisme en comparaison des frictions électriques ! M. Lemolt a tué le magnétisme, le fluide électrique a absorbé le fluide magnétique. Pauvre fluide magnétique ! il avait pourtant son charme et ses douces paroles, et ses jolis mystères. M. Lemolt a brisé tout cela, cruel M. Lemolt.

Une seule de toutes ces découvertes du dix-huitième siècle peut regarder en face les frictions électriques, un seul homme de tous les héros de cette époque peut toucher la main de M. Lemolt, et cet homme c'est Franklin, Franklin, le législateur de l'Amérique, Franklin, l'inventeur du paratonnerre : M. Lemolt a complété Franklin. Franklin avait bravé la foudre ; il lui avait présenté sa longue épée, placée comme un palladium sur le toit des palais, et lui avait dit : tu descendras le long de ce fil, foudre rebelle, je te défends de l'en écarter, les traits de feu viendront s'étendre dans l'abîme où je les précipiterai. Et M. Lemolt, lui, a pris cette foudre domptée par Franklin, et l'a réduite au dernier degré d'humiliation. Franklin avait arrêté le tonnerre dans les cieux, il l'avait fait tomber à ses pieds ; M. Lemolt le prend en tonnerre destructeur, il le prend, et qu'en fait-il ?... un emplâtre !

O poësie, qu'es-tu devenue ! Chante donc maintenant les ravages de cette foudre terrible, monte ta lyre au ton le plus sonore pour faire retentir au loin les éclats du tonnerre : on haïra ses épaules, en disant : Qu'est-ce que ce tonnerre ? une friction électrique, c'est bien la peine de faire tant de bruit. Et si l'orage, si le bruit du tonnerre a effrayé quelque jeune dame, et lui a donné le frisson et la migraine, elle ira trouver M. Lemolt qui prendra un peu de tonnerre pour lui froter les tempes.

Les frictions électriques de M. Lemolt ont déjà pratiqué des cures merveilleuses : des paralytiques ont marché, des sourds ont entendu, des hypocondres sont devenus vaudevillistes, le rhumatisme, la goutte, tout cède aux frictions électriques. On peut les employer avec succès après avoir fait ou vu un drame moderne. Enfin les familles sont maintenant assurées contre les chances d'extinction ; et si les frictions eussent existé du temps d'Abraham, Agard n'eût point été présenté au patriarche par Sara, et les farouches descendants d'Ismaël, les Arabes du désert, ne pilleraient pas aujourd'hui les caravanes.

L'établissement des frictions électriques de M. Lemolt, approuvé par Académie Royale de Médecine, sous la direction du docteur Leber, est situé place Vendôme, N^o. 6.

Le Revenant.

JOURNAUX AMERICAINS.

La Nouvelle Orléans & le Mississippi jusqu'à Natchez avril 1833.

C'est du Lac Pontchartrain que j'ai vu pour la première fois la Nouvelle Orléans ou plutôt les faux-bourgs de cette ville. Je débarquai le dimanche au matin. Aussitôt que nous fûmes près du rivage, le bateau à vapeur fut couvert d'une foule de personnes de toutes couleurs et parlant toutes les langues. Les passagers et leurs malles furent dans l'instant montés sur une voiture que l'on traîna à la main sur un chemin de fer à quelques verges de la sous l'arc de

triomphe. L'arc de triomphe est construit en bois, peint en blanc, et appuyé de chaque côté, sur un Hotel, je crois. Le chemin de fer passe dessous. Alors nous attendîmes quelques minutes la voiture à vapeur qui n'était pas encore arrivée de la ville où elle va et vient toutes les demi-heures. Il y a quatre milles et demie de distance. J'employai ce peu de minutes à l'observation. Partout, on ne voyait, excepté les maisons qui sont propres et même élégantes et les trottoirs, que des marais considérables, et des ruisseaux stagnants et de buissons épais. J'entrai dans un hotel. Et il y avait plusieurs personnes ; les uns buvaient toutes sortes de liqueurs d'un comptoir élégamment fourni ; d'autres jouaient au backgammon et aux échecs ; quelques-uns causaient dans un français inintelligible ; et celles-là parlaient une langue qui n'était connue que d'elles seules. La joie, l'enjouement et une gaîté bruyante régnaient. La foule était considérable et le bruit étourdissant. J'allai dans un autre hotel, un rideau cachait à la vue d'une porte à travers laquelle nous entendions le bruit des piastres. La curiosité pour laquelle mes compatriotes sont si renommés, m'engagea de tirer le rideau de côté, et je me trouvai en présence d'une groupe de joueurs, quelques uns blancs, d'autres noirs ; les uns parlant français, et ceux là mauvais anglais ; tous se prenaient ou se pressaient près d'une table couverte de grosses pièces de monnaie, jouaient à la roulette. La présence d'un étranger ne causa ni sensation ni interruption. Il y en avait d'autres moi. Il n'y eut qu'un seul des joueurs qui leva les yeux de dessus la table, releva ses lunettes et les laissa de nouveau quoique ce fut à l'heure des affaires on ne se cachait pas ; personne n'avait honte ; personne ne pensant même à se cacher. Ces joueurs ne me paraissent pas, les hommes les plus respectables lorsqu'ils jouaient gros jeu. L'on en voit beaucoup de meilleure apparence à la Nouvelle Orléans.

La voiture à vapeur arriva bientôt avec une grande rapidité, fumant, faisant grand bruit et traînant derrière elle une longue suite de voitures remplies de en bas de nouveaux venus. 150 personnes en était descendues trois minutes après. Cette foule augmenta celle qu'il y avait déjà ; et j'aurais bien voulu que le lac comme on l'appelle, est le lieu où se rendent le dimanche des milliers de personnes de la Nouvelle Orléans. La voiture à vapeur se prépara à retourner, notre parti monta cinq voitures accessoires bien garnies de coussins, et de rideaux étaient au bout de quelques minutes à la Nouvelle Orléans ; nous descendîmes dans la rue où il y avait encore plusieurs personnes qui attendaient pour aller au Lac.

Après qu'on fait porter mes malles à l'Hotel, je me promenai dans la ville. Le marché était ouvert. Il y avait toute sorte de choses à vendre, depuis les légumes, les noix, les pommes de pin et les légumes que nous avons en juillet, et en Août jusqu'à la viande de toute espèce ; et il était couvert de nègres, de mulâtres et de quadroons ; d'hommes et de femmes de toutes couleurs, depuis, les noirs noirs, et la jolie brunette jusqu'aux traits éclatants des quadroons, tous parlant français sans interruption, avec toute la vivacité que leur permettait la langue, faisant ainsi un bruit confus qui se prolongeait avec des notes plus ou moins hautes, ne ressemblant pas mal au murmure d'une école monétaire de la Nouvelle Angleterre.

L'Hotel de l'Evêque, où je suis, et où les Américains descendent généralement, est un des plus beaux de la ville, &c. L'un des mieux tenus de l'Union. Les garçons sont des Irlandais et non des nègres avec leurs compagnies ordinaires, la malpropreté et la négligence. Quoiqu'il fut dimanche, la foule se pressait au comptoir ; la chambre du billard était remplie, et les échecs étaient en mouvement sur tous les échiquiers.

Je me rendis dans la partie Américaine de la ville. Les magasins y étaient presque tous fermés. J'allai dans la partie française, ils étaient presque tous ouverts. Les marchandises étaient achetées comme dans un jour de la semaine. Les acheteurs y paraissaient très actifs. Les tavernes étaient pleines de monde. Je me promenai le long de la levée qui retient les eaux du Mississippi, et où il y a plusieurs bateaux plats. Un grand nombre de personnes y jouaient au whist, au loup et au jeu du all fours, je crois, qu'on l'appellait.

J'assistai à une assemblée de la société de colonisation, mais elle manqua. L'homme remarquable, qui s'était chargé de la présidence, n'osa pas paraître ou ne voulut pas entendre les devoirs de cet office, et "les hommes distingués," qui devaient prononcer des discours "s'équivalent." L'assemblée eut lieu dans l'église presbytérienne, et les musiciens jouèrent, en forme d'ouverture, une partie de la waltz de cinderella.

J'entrai dans la Cathédrale, vieil édifice espagnol, crépi et maintenant rembruni par le temps. Le chœur chantait et le prêtre faisait je ne sais quoi. L'assemblée était principalement composée de noirs. Il y avait quelques femmes françaises et espagnoles, sans bonnet, mais la

tête couverte d'un voile. Plusieurs étaient à genoux. Les portes ne sont larges que sur la principale rue et on y entre de plein pied. Les étrangers y regardent ou y entrent comme il leur plaît. Les enfants, en jouant sur la place vis-à-vis, troublent souvent par leurs cris les dévots si toutefois il y en a. Il est fâcheux, cependant, qu'il n'y ait pas ici plus de catholiques.

Un militaire, en grand uniforme, qui s'en allait en galopant assez tranquillement, frappa ma vue. Je le suivis aussi promptement que possible et j'entendis bientôt après la musique militaire. Plusieurs compagnies étaient sous les armes. Le dimanche est le jour de rassemblement des soldats de la Nouvelle Orléans. C'est le meilleur jour que l'on a pu choisir, car en occupant les hommes à faire l'exercice, on les empêche de faire le mal.

Vers le soir, lorsque la brise s'éleva de la mer et que l'air devint plus frais, je me promenai sur la baie avec un ami de Portland. Il y avait une foule immense. Toute la population semblait y accourir. Nous allâmes pour voir des danses de nègres qui ont lieu tous les dimanches au soir et qui sont pour ainsi dire les saturnales des esclaves. Ils ont coutume d'y faire toutes sortes d'évolutions pédestres et de gestulations. Ils boivent et dansent. Ils jouent et se divertissent tout la semaine. Mais nous arrivâmes trop tard pour voir la fête ; nous nous en retournâmes fâchés d'avoir été trompés dans notre attente.

Au reste, le dimanche est un mauvais jour à la Nouvelle Orléans, j'allais dire une mauvaise institution ; mais ce n'est pas à moi à peser le bien, ou le mal, qui peut se faire dans le jour que la Divinité a consacré. Ce qui est certain, c'est qu'il se commet plus de crimes, plus d'iniquité, qu'on se divertit plus dans ce jour là que dans tout autre tems de la semaine. Le théâtre français est ouvert et rempli de monde. Partout on se presse. L'oisiveté engendre l'iniquité. Mais en voilà assez, mon papier est à sa fin.

Je n'ai rien dit, des riches plantations qui sont sur les deux rives du Mississippi au dessus de la Nouvelle Orléans, de belles maisons, construites sur toutes sortes de plans, et de toutes couleurs que le gout espagnol français ou américain a pu trouver. Ces maisons et ces plantations s'élevant sur la jetée plusieurs milles en remontant le Mississippi, embellissant la rivière et variant la scène, semblent tantôt des villages autour desquels les cabanes des nègres, peintes avec gout le groupent comme à l'entour du palais de leur maître, tantôt comme des villes que la négligence laisse tomber en ruines. Ces riches plantations de sucre, sur un sol excellent ne s'étendent qu'à une petite distance dans l'intérieur où il y a un marais considérable. Cette terre si riche est formée des alluvions du Mississippi qui, semblable au Nil, fertilise ses rives.

Mais l'on se rend bientôt au bout de ce pays riche et de belles maisons, déjà celles-ci n'apparaissent plus que de loin en loïn et semblent de plus pauvres en plus pauvres, enfin l'élevation cesse, alors le marais parsemé çà et là de cyprès, se présente avec les cabanes isolées du bûcheron hardi qui fournit les bateaux à vapeur de bois, ou avec des collines de toutes formes depuis la courbe jusqu'au parallèle gramme déchiré et informe. Nous passâmes Donald souville dans la nuit. Au point du jour nous vîmes le Baton-rouge avec avantage et l'arsenal au dessus de la ville, bâtiment construit avec gout. On s'arrêta quelque tems à Natchez, j'en profitai pour monter sur une haute colline, malgré la boue dans laquelle je m'enfonçais assez avant ne m'attendant pas cependant, à voir de quoi récompenser ma peine, quand tout à coup une jolie petite ville s'offrit à ma vue. Natchez et ses maisons élégantes et ses belles rues bordées d'arbres était devant moi. Je jetai les yeux sur les places et dans les jardins qui brillaient alors dans toute leur gloire. Il y avait dans la principale rue des dames mises aussi élégamment que l'on en voit dans Broadway, à New-York. Je regrette de n'avoir pu séjourner plus longtemps dans cette ville du Mississippi, état que je n'ai fait qu'effleurer dans mes voyages, que l'on peut à peine voir du bateau à vapeur.

La petite partie de Natchez qui est au pied de la colline et qui semble servir de port, est sale et peu engageante à voir. L'on y conversait très peu sur le choléra. Il parait que Natchez est un port où l'on amène et vend les esclaves afin d'échapper aux dispositions des lois de la Louisiane, où on les introduit ensuite. Un marchand d'esclaves en avait amené ici une centaine par vendre ; plusieurs après leur arrivée étaient morts du choléra et les conducteurs les avaient jetés sans soin dans un fossé, où ils avaient à peine couverts de terre ; la première pluie qui tomba découvrit leurs cadavres aux habitants effrayés. L'excitation était extrême, j'espère qu'on a fait ces traitants de corps et d'âmes et qu'on les a obligés d'aller continuer ailleurs leur commerce abominable.

CODE ÉPISTOLAIRE. CHOIX DE PRÉCEPTS EXTRAITS DES MEILLEURS TRAITÉS.

Avant d'écrire la première ligne d'une lettre, mettez-vous, par la pensée, en la présence de la personne absente ; parlez-lui la plume à la main.

Dans une lettre à un homme public ou à un protecteur, gardez-vous de montrer plus d'esprit qu'il n'en a.

N'écrivez pas longuement aux gens heureux.

Ne demandez rien, ne refusez rien qui vous ferait rougir en le demandant ou en le refusant de vive voix.

Soyez vous-même ; ne cherchez à imiter personne.

En vous proposant le laconisme dans le style, craignez de lui donner de la sécheresse.

Dans vos lettres, mettez-vous à la portée de ceux qui les recevront.

N'amassez point d'avance des idées brillantes ou profondes, pour les placer à mesure que l'occasion s'en présentera : c'est principalement dans le style épistolaire qu'il faut vivre au jour la journée.

Tous les genres d'écriture peuvent entrer dans le style épistolaire ; cela dépend du sujet et de l'auteur de la lettre. Le sublime n'exclut point la simplicité, tout au contraire, il la suppose.

Si vous ne pouvez éviter l'un de ces deux excès, soyez incoercé plutôt que pédant.

No rêvez pas trop long-temps avant d'écrire une lettre ; mais relisez-la toujours quand elle est écrite.

N'écrivez pas le premier à un ami subitement élevé ou enrichi ; attendez de ses nouvelles.

Les premières idées étant souvent les meilleures, répondez à une lettre sans délai ; mais attendez jusqu'au lendemain pour l'envoyer, surtout s'il est question d'affaires sérieuses.

Il est des choses qui se disent presque toujours se deviner, qui se disent quelquefois, mais qui ne s'écrivent jamais.

Soyez bref quand vous écrivez à une personne occupée ; souvenez-vous qu'elle n'a rien ni le temps de lire une longue lettre faite à loisir, ni la patience d'écrire de longues réponses.

Évitez les citations avec autant de soin que les fautes de langage.

Appliquez-vous à vous faire une signature lisible et simple ; les paraphes sont des servitudes que l'on se crée pour la vie ; la mode en est passée.

N'oubliez point de dater votre lettre ; il y a des mots qui n'ont de signification que par la date, hier, demain, lundi dernier.

Il est des mots parasites qui se glissent à l'insu dans les lettres, tel que BIEN : — J'ai été bien contrarié, bien souffrant, j'ai bien regretté, etc. ; il faut les éviter.

La manière de plier et de cacheter une lettre n'est pas indifférente : une lettre pliée avec élégance est toujours lue la première.

Contractez la bonne habitude de ménager dans la troisième page de votre lettre un blanc pour la place du cachet, afin qu'en le brisant le sens de plusieurs lignes ne soit pas dénaturé.

Commencez toujours par satisfaire la curiosité de la personne à qui vous écrivez, en répondant avec ordre à ce qui l'intéresse ; redoutez pour votre lettre le malheur d'être parcourue.

Ne négligez point les formules convenues ; choisissez toujours les plus polies, elles donnent plus de liberté aux refus, aux questions ou aux reproches que vous pouvez être contraint d'adresser : elles préviennent la familiarité des subalternes, des supérieurs et des égaux ; elles maintiennent les relations dans les termes où vous voulez qu'elles soient ; elles servent souvent même à en déterminer la nature.

L'absence des formules dites banales trahit toujours une étroite intimité, et peut, jusqu'à un certain point, dans une lettre changer la valeur des mots.

LE SOT ET LA BÊTE.

Le sot est un animal dont les yeux intellectuels sont louches, ceux de la bête sont miopes, celle-ci à la conscience de son infériorité ; dans une société de gens d'esprit elle se fait, elle ne comprend pas, mais elle écoute. Le sot au contraire, bouffi de suffisance, se montre toujours impatient de se

saisir de la parole, il ne doute jamais, il décide, il jette des phrases impertinentes tout au travers d'une conversation instructive et pidaute. Ses éclats de voix mettent en fuite les pensées délicates, fines et ingénieuses. En vain dans une discussion pleine de logique, vous avez pour ainsi dire clarifié une question, le sot s'y plonge tout entier, et la rend plus trouble quelle n'était d'abord ; semblable à cet animal immonde, qui en entrant dans une eau limpide, la change en bourbier.

La bête presque toujours bonne personne, est zélée, serviable et patiente ; elle se courbe comme le chameau pour recevoir le fardeau dont on veut la charger ; elle répond directement aux questions qui sont a sa portée. Exempte de susceptibilité, on ne la voit pas se cabrer contre les plaisanteries, mais le sot, tel qu'un mulet sauvage et rétif, ne cesse de ruer à la botte ; sa vanité au moindre mot, prend le mors aux dents. Interrogez le sur la géographie, il raisonnera métaphysique, parlez lui raison et saine littérature, il répondra bonnes lettres et romantisme. La bête consent à vous accorder une trêve, vous lui échapperez facilement. Il n'en est pas ainsi du sot. plus vous le secouez plus il se cramponne, il se mettrait entre cuir et chair plutôt que de lâcher prise.

Les bêtes sont enfants de la nature ; les sots sont des bâtards de la civilisation ; les premiers se mettent à leur place, ne troublent pas l'harmonie sociale ; les seconds veulent toujours se hausser, on les rencontre on les heurte à chaque instant. Celle-là amuse quelquefois ; ceux-ci fatiguent toujours. Venez à la campagne avec quelques bêtes à deux pieds sans plume, avec des chiens, des lapins, et des canards, la vie pourra s'écouler agréablement, mais qu'un seul sot survienne, voilà tout le plaisir empoisonné.

Enfin, à la rigueur, vous pouvez d'une bête en faire un ami d'un sot jamais. Pourquoi ? c'est que la bêtise n'est pas communicative, au lieu que la sottise est presque toujours contagieuse.

Lorsque dans le composé d'un homme d'esprit il entre comme alliage un peu de bêtise, cela ne gêne rien. Il résulte de ce contraste un certain reflet de bien-veillance qui a son charme. La sottise elle d'alliage, adieu tout le mérite de cet homme. La présomption, la susceptibilité, offusquent son discernement, s'il cultive les arts, n'espérez pas qu'il consulte personne sur ses productions, son orgueil obstruant son jugement ne créera que des monstres comme celui d'Horace. Il doutera de tout excepté de son génie et de l'imfaillibilité de son goût. Artiste et prendra le pas sur ses confrères ; amateur, il prétendra dicter des lois aux artistes. Il colporter dans un monde frivole la pédantesque fatuité de son tranchant, et dans le monde lettré il s'érigera en réformateur des maîtres de l'art.

Ah ! du moins il vous rendra palpable cette vérité qu'un demi-sot, demi-homme d'esprit, est un des plus grands fléau du monde civilisé, et qu'on est trop heureux de se faire contre lui un rempart d'une franche bête.

Le Nouvelliste.

Un professeur de belles lettres, académicien &c. avait coutume de passer cinq heures consécutives à l'étude, mais d'être très-pas précisément à l'heure du dîner, son épouse entra dans son étude et le trouva occupé à lire. "Je désirerais beaucoup être un livre," dit la dame avec affection. "Pourquoi," reprit le professeur ? — "Parce qu'alors vous seriez constamment avec moi." Je n'y aurais aucune objection répliqua le philosophe parvenu que vous fussiez un almanach ; — Mais, pourquoi donc un almanach, mon cher ? — Parce qu'alors, dit le mari, j'en aurais un nouveau chaque année. —

Un pauvre paysan, voisin d'un puissant seigneur vint un matin, tête inclinée, chapeau bas, trouver ce seigneur, et lui dit qu'il avait malheureusement de mauvais précipices dans son champ, et qu'un de ses bœufs (du seigneur) était sauté chez lui, et y avait péri. Le seigneur arbitraire sans le laisser achever, Vous le payerez, dit-il, c'est le droit, ou je vous poursuivrai. . . Pardonnez-moi, répondit l'heureux paysan je me suis trompé c'est mon bœuf qui a sauté dans votre champ et y a péri. — Oh ! ceci change l'affaire, reprit le seigneur, alors nous verrons.

CORRESPONDANCE

Mr. L'ÉDITEUR, La Cour d'appel vient de renverser un jugement de la Cour des Trois-Rivières rendu le 1er janvier dernier qui condamnait une personne cent livres, courant, de dommages envers le autre, parce qu'un libelle diffamatoire avait été lu dans sa maison hors de sa présence, qu'il avait nommé les personnes dont les initiales se trouvaient dans le libelle et qu'il avait dit à quelqu'un que, suivant le bruit public, une partie des assertions de l'écrit contre le demandeur était la vérité. Le procès contre l'auteur de ce libelle avait eu lieu auparavant devant un jury spécial, et comme l'auteur prouvé il avait été condamné à cinq livres de dommages. La Cour d'appel, en prononçant son jugement à fait voir qu'elle a pesé les causes de culpabilité, et surtout qu'elle a pris en considération toutes les circonstances dans l'évidence qui pouvoient militer pour ou contre les parties. Une de ces circonstances, qui étoit des plus frappantes, et des plus étranges, a paru avoir attiré en effet toute son attention. L'intimité a été débouté de son jugement avec dépens tant de l'appel que du procès en première instance.



QUEBEC :

MERCREDI, 14 AOUT, 1833.

On attend avec impatience le résultat des délibérations du Conseil Exécutif, qui, dit-on, siège depuis plusieurs jours pour aviser le Gouverneur en Chef sur la marche qu'il doit suivre, pour remédier aux embarras dans lesquels le rejet du bill de subsides par le Conseil Législatif, a jeté le Gouvernement Colonial. Il paraît que le Gouverneur a reçu dernièrement des dépêches à ce sujet, mais le contenu n'en a pas transpiré : les rapports contradictoires qui circulent à cet égard prouvent que le secret n'est pas encore sorti du Conseil. Nous serions porté à croire cependant que les dépêches ne sont pas tranchantes contre la Chambre d'Assemblée; autrement nos officiers n'hésiteraient pas à le dire. Quoiqu'il en soit, les effets des délibérations actuelles du Conseil Exécutif seront importants. La Gazette de Québec rapporte que le bruit court qu'une mesure de soulagement qui aurait pour but de payer une partie de l'appropriation, a été le sujet de la discussion. En vérité, nous devons des remerciements au Conseil Législatif d'avoir provoqué la décision d'une question qu'on aurait pu faire traîner encore longtemps. Il en résultera, peut-être, encore un autre grand bien, celui de faire ressortir complètement sa parfaite nullité dans le pays.

Il y a encore de nouveaux bruits sur le compte de M. STUART. Les dernières lettres de Londres à des Maisons de Commerce en ce pays, l'envoient à Terre-Neuve, mais il paraît que ce Monsieur arrivera à Montréal, et ayant bon vent a pris le parti de remonter le fleuve; bref il vient reprendre sa place de Procureur-Général. M. OGDEN prendrait celle de M. UNACKE sur le Banc de Montréal, et comme ce dernier n'est pas un des favoris ou un oublié de la pourvoir ailleurs.

M. Lebrun dans son septième Chapitre qui traite de l'état des différentes sectes qui existent dans les Canadas, fait un tableau beaucoup trop ménagé des abus par lesquels la vieille aristocratie d'Angleterre a voulu enter et faire fructifier dans ces Province au sein de cette branche gormande, qui épouise aujourd'hui la peuple de la Mère-Patrie, celui de l'Irlande surtout; nous voulons parler des réserves du Clergé. Il rapporte les disputes que cette dotation étrange a suscité entre le Clergé de l'Eglise établie et les autres sectes de Protestants et le peu de progrès qu'a faits cette église dans l'une et l'autre Province, malgré les secours qu'elle a reçus. Quant aux Catholiques, qui ne peuvent émettre aucune prétention à partager le gâteau, la loi déclarant que ces réserves sont destinées au soutien d'un Clergé Protestant, ils ont maintenu qu'une pareille dotation, dans un pays comme les Canadas, était injuste et impolitique : injuste ce qu'elle affecte à une seule classe d'hommes des terres qui appartiennent à toute la société; impolitique en ce qu'elle tend à susciter dans ces Provinces des haines et des jalousies religieuses. Les réserves, de même que celles de la Couronne, ont aussi été le sujet de plaintes bien justes et bien graves, à raison des entraves qu'elles mettaient à l'établissement des terres, étant éparées dans chaque Township de manière à isoler complètement les colons qui auraient désiré s'y établir; nos Townships présentent sur la carte l'apparence d'un damier. Cette distribution était bien imaginée, si on eût pu faire établir les lots avoisinés ces réserves; elles auraient acquis une valeur considérable par les travaux des premiers défricheurs; et bientôt l'Eglise établie serait devenue l'Eglise la plus richement dotée de toute la chrétienté, en égard à son nombre; le peuple du Canada aurait devant les yeux un spectacle bien propre à lui inspirer de l'affection pour les institutions britanniques, un clergé étranger, presque sans ouailles, en possession de la propriété ou des revenus d'un septième des terres du pays; il aurait goûté à longs traits tous les précieux avantages de cette union tant vantée par l'aristocratie anglaise, l'union de l'Eglise et de l'Etat; union monstrueuse qui a produit le plus grand nombre de maux sous lesquels gémissent encore huit millions de sujets anglais. Mais grâce à Dieu, on peut regarder comme manquée toute tentative de tyranisme britannique; les neuf-dixièmes de la population des deux Canadas la repoussent; une Eglise établie, une Eglise privilégiée est devenue une impossibilité, et si la génération actuelle ne peut réussir à se débarrasser entièrement de cette boîte de Pandore, on peut compter sur le succès de la génération suivante. Si nous avions un conseil à donner au Clergé de l'Eglise établie, ce serait de se hâter de tirer parti de ses réserves; de ne pas attendre que les établissements voisins en aient augmenté la valeur, car il pourrait bien arriver qu'il serait trop tard. Qu'il n'espère pas que le temps justifiera une mesure conçue dans des principes repoussés aujourd'hui dans toute l'Amérique, et aux mauvais effets desquels la Chambre des Communes

travaille aujourd'hui à remédier. Car on ne peut le cacher le principe intolérant qui a chargé l'Irlande de maintenir un clergé étranger, est le même qui a tiré du cadastre un septième des terres des Canadas. Il n'est pas plus juste, plus raisonnable, de dire à un peuple : nous prenons pour une classe d'hommes qui ne vous est d'aucun service, une partie de vos terres, que de dire, nous donnerons une partie des revenus de vos terres pour le même objet. Le Roi n'est investi de la propriété des terres incultes qu'en tant qu'il est le représentant de la société entière, et son administration doit tendre à l'avantage de cette société. Or que quel'un de ces jours la société des Canada ait à prononcer sur l'avantage des réserves du clergé, et l'on verra ce qu'elle décidera.

L'histoire de l'église en cette Province offre un trait remarquable, et qui est bien propre à augmenter encore l'odieuse qui doit s'attacher naturellement à une mesure aussi fortement empreinte de favoritisme que l'est celle des réserves du clergé. L'acte de la 14e. Geo. 3, chap. 83, statua que les Prêtres de l'Eglise de Rome ne pourraient percevoir de dîmes sur ceux qui ne professeraient pas la religion qu'ils enseignent, autorisant en même temps Sa Majesté d'appliquer par l'encouragement de la religion protestante, et au maintien d'un clergé protestant ce qui proviendrait des dîmes à prélever sur les habitants non-catholiques. Conformément à cet acte Sir Guy Carleton reçut ordre dans des instructions en date du 3 Janvier 1775, de nommer une personne pour percevoir ces dîmes, lesquelles devaient être versées entre les mains du Receveur Général pour le soutien d'un clergé protestant dans la Province. Ces dispositions et instructions ont été reconnues et continuées par l'acte constitutionnel, 31 Geo. 3, chap. 31, de sorte qu'elles ont force de loi, et qu'ainsi le clergé protestant est assuré, dans les lieux où il aura des ouailles d'une existence aussi respectable que le clergé catholique. Mais par un désintéressement que l'église établie ne montre qu'en Canada, on ne sache pas que ces instructions aient jamais été mises à effet, et tout habitant qui n'est pas catholique est exempté du paiement de la dîme. La population agricole protestante est pourtant assez considérable maintenant pour former un assez joli cadeau annuel à l'église établie, et quand on voit la rigueur avec laquelle cette même église prélève cette taxe sur ces pauvres Irlandais catholiques, il y a lieu d'être étonné de la voir si désintéressée dans ce pays en faveur des protestants. Ce qui n'est pas moins étonnant c'est que pendant que les lois du pays pouvoient ainsi au maintien de l'église établie, on fasse payer annuellement à John Bull des sommes d'argent considérables pour cet objet. Pauvre John ses bons et loyaux enfans des colonies ne l'épargnent pas plus que leurs frères les colons; il paie sa bonne part des abus; nous y sommes pour les réserves, il y est lui pour les salaires du clergé, en attendant que les réserves deviennent productives. Il serait intéressant de connaître le motif qui a porté le clergé protestant à se dispenser de prélever la dîme. Mais il est difficile de ne pas penser que ce soit dans des vues de prosélytisme. On a voulu, sans doute, faire sentir au peuple catholique de ce pays et aux dissidents, qu'il y aurait pour eux de l'avantage à se réunir à l'église établie, puisqu'en le faisant ils ne paieraient pas la dîme, et seraient déchargés de pourvoir au soutien d'un clergé. Si l'effet de cette exemption ne devait toujours être que de grossir de quelques milliers de louis le budget de la Grande-Bretagne, nous n'aurions pas droit de nous plaindre, mais elle doit avoir pour résultat d'introduire dans cette colonie le système illibéral, injuste, oppressif de faire participer comme dans la Grande-Bretagne, au soutien du clergé de l'église établie, toutes les dénominations religieuses sans distinction. Car, comme nous l'avons fait remarquer, les terres incultes du pays appartiennent au peuple entier, et donner dans l'application de ces terres une préférence, des avantages exclusifs à une classe particulière, c'est se départir assurément de l'esprit dans lequel la prérogative royale doit s'exercer, et des principes de justice et d'impartialité qui devraient toujours caractériser les actes et la politique d'une puissance comme la Grande-Bretagne.

Ce n'est pas le moindre désavantage de l'état colonial, que les Mères-Patries s'obstinent, en dépit des lieux et des circonstances, à établir dans leurs colonies toutes leurs institutions indistinctement, sans oublier les abus qui les accompagnent presque toujours. Elles oublient que des institutions établies d'abord chez elles dans un but d'utilité réelle se trouvent privées de ce motif dans une colonie différemment située. De plus les abus qui se glissent toujours avec le temps dans toutes les institutions subsistent quelques fois inaperçus dans une grande et puissante société, mais ils deviennent intolérables dans une société adolescente. Que sera-ce donc d'une institution qui, comme celle de l'église établie d'Angleterre, est déjà à charge et répoussée par une grande partie de la nation? On dirait, à lire l'histoire des colonies européennes, que les Métropoles ont cherché à se débarrasser de leurs possessions coloniales, en excitant chez celles-ci, par leur injustice et folle politique, un désespoir qui ne fit toujours que hâter le moment d'une séparation, qui aurait encore pu être ajournée long-temps pour l'avantage commun, et qui toujours aurait dû être amicale, au lieu d'être violente. A ce mal, il n'y a qu'un remède, c'est de laisser aux colonies la conduite de leurs af-

faire, toujours en leur donnant ou les laissant se donner une constitution qui appuie le gouvernement sur l'opinion publique. Car, même avec les meilleures intentions, l'expérience montre que les Métropoles ne peuvent jamais faire le bien des colonies en s'immisçant dans des affaires, qui peuvent être réglées sur les lieux.

COURSES.—Nous apprenons que le Cheval de M. STOTT, Sidney, a gagné la première course.

NOTA.—Au lieu de la dernière stance de la chanson qui a été publiée dans notre dernier numéro on doit lire celle-ci :

Dans cet espoir, Français chantons, encore ; A nos yeux ces luths étoient communs. O liberté bénissez notre aurore ! Sur ses autels vont fumer les parfums. Vois ce beau jour, où murmure zéphire, Canadien, Français, nous chers aux cieux, Peaise long-temps le bonheur nous sourit, Sous un ciel glorieux.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES 11 juillet.—Goëlette Irene H. McDonald de Terre-Neuve, Simpson & Cie. Melasse. —Goëlette Louise Cire, 22 jours du McCallum Run. —Brick Amity Mercer 6 juin, Glasgow W. Price, cargaison générale. 10 Août.—Brick Neptune, 13 Juin de Cardiff, à Budden, ter. —Goëlt. Comet, 20 Juillet de Miramichi, à Pattersons et Young, poisson. —Do. Rose, 13 jours de Terre-Neuve, à M. Holcomb, do. 12 Do.—Navire Onyx, M-Millan, 18 Juillet de Wilmington, à 26, lest. —Brick Iton, Little, 26 Juin de Liverpool, pour Montréal, cargaison générale, 10 émigrés. —Brick Jane Kay, Toft, 1er. Juin de Cromarty, charbon, 64 émigrés. —Barque Hope, 19 Juillet de New-York, à —lest. —Brick Jane Haddow, 2 Juillet de Greenock, Price et Cie. lest. —Brick Winwick, Price, 15 Juin de Liverpool, pour Montréal, cargaison générale.

NOUVELLES MARITIMES.

Le Royal William a passé l'Isle Verte mardi dernier.

SEULE CHAPELLERIE, KINGS ARMS, A QUÉBEC.

CORRIVEAU & HALL, informement respectueusement leurs pratiques, le public en général et principalement Messieurs les Curés qu'ils ont ajouté à leurs assortiment un grand nombre de Chapeaux à bords larges et étroits superflus, fins de Castor garantis à l'épreuve de l'eau et élastique, conservant leurs formes et leurs couleurs, rendra recommandable les nouveaux moyens qu'ils ont adaptés pour mériter la continuation de l'encouragement du patronage public ont ils ont toujours été favorisés. Chapellerie devant le Marché de la Haute-Ville, No. 1. Rue la Fabrique ci-devant Hall. 14 Août 1833. 3u N. B. Chapeaux pour Dames et Messieurs nettoyés, formés et façonnés au plus court avis, tous ceux qui doivent des vieux comptes sont priés de payer sans délai. C. & H.

AVENDRE une TERRE située dans la paroisse de BEAUMONT. Village nommé Ville Marie, de quatre arpens de front sur quarante de profondeur, avec maison, grange, étable, &c. et très bon bois. S'adresser au propriétaire GUILLAUME NADEAU, au Moulin de St. Michel. Québec, 14 Août 1833. Ic

A VENDRE

Par le Soussigné, Rue Beaud, Haute-Ville de Québec, la cargaison de la Goëlette MARGUERITE, A. Talbot, de la Tabatière, Côtes de Labrador: 89 FUTAILLES, contenant, 7,000 gallons d'HUILE DE LOUP-MARIN, blanche et bouillie qui se débarquent au quai de Jones, Murray, Rue St. Pierre. —AUSI— La cargaison de la goëlette ANGÉLIQUE, Capit. LESSEUR, du même endroit. Soixante-et-cinq futailes contenant 6,500 gallons d'huile de Loup-Marin, bouillie et de première qualité, qui se débarquent au quai de Beaud, rue St. Paul. VICTOR HAMEL, Junr. Québec, 13e août, 1833.

AUX CHAPETIERS, MACONS, &c. CONTRAT POUR UN QUAI.

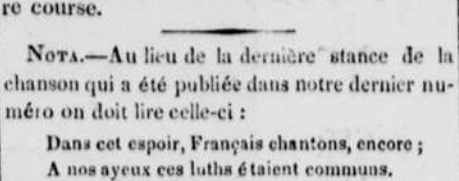
LES Syndics nommés pour la bâtisse de l'Hôpital de Marine donnent avis par le présent, qu'ils recevront des propositions jusqu'à midi, le SAMEDI 24 courant, pour l'érection d'un Quai sur la Rivière St. Charles, joignant au dit hôpital, le dit quai devant avoir 536 pieds de long. On recevra en même temps des propositions pour préparer et poser quatre colonnes ioniques au portique du dit hôpital. Les dites colonnes seront de pierre du Cap royal, et auront 22 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds 9 pouces de diamètre. On pourra voir des plans et devis des dites ouvrages en s'adressant à MICHEL CLOUET, écuyer, Président de la Commission, à qui les propositions devront être adressées. On exigera d'amples cautionnements pour l'exécution des dites contrats et les paiements se feront au fur et à mesure que l'ouvrage avancera. Québec 7 Août, 1833.

Compagnie d'Assurance contre les Accidents du Feu et de la Vie, de l'Onest de l'Ecosse.

LES soussignés ayant été nommés agents de cette Compagnie d'Assurance contre les accidents du feu et de la vie de l'Ecosse, préviennent le public qu'ils sont autorisés d'effectuer des assurances contre le feu sur les propriétés de toutes espèces situées dans la Bas-Canada; et aussi sur les bateaux à vapeur naviguant dans les rivières, ou entre aucun port ou ports dans la Bas-Canada, Haut-Canada, Nouvelle-Ecosse ou Nouveau-Brunswick. Les avantages qu'ils ont à offrir sont, le taux modéré des primes, la sûreté d'un grand capital, de la libéralité dans les arrangements pour des pertes s'il s'ensuit, et l'autorité qu'ils ont de faire des arrangements sans en référer aux bureaux à Glasgow. RODGER, DEAN & Cie. Québec, 12 juillet 1833. Rue St. Jacques.

SESSION SPECIALE, Samedi, 10 Août, 1833. ORDONNÉ, Qu'avis public soit donné dans tous les papiers-nouvelles publiés dans cette ville, que tous les aubergistes ou autres personnes qui prétendent vendre en détail des boissons spiritueuses, ale, cidre ou autres boissons évanrantes durant les courses prochaines, aux plaines d'Abraham, seront poursuivies selon toute la rigueur de la loi.

Par ordre, FERRAULT & SCOTT, Greffiers de la Paix.



LE SYSTEME DUHERTISIEN D'ECRITURE.

ENSEIGNÉ PAR LE VÉRITABLE INVENTEUR Honoré du patronage du ROI et de la REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne, et autres branches de la Famille Royale, ainsi que de la Société Royale des arts et des sciences, de la société des maîtres d'écoles et de toutes les autres institutions savantes de Londres, de celles des capitales de l'Irlande et de l'Ecosse, et sanctionné de plus par l'approbation de plusieurs milliers d'élèves, y compris des personnes de la première distinction en Europe, et subsequmment dans les Etats-Unis, où le système a été généralement adopté. MR. DUHERTIS annonce respectueusement son arrivée à Québec, dans la vue de répandre les avantages de ses systèmes universellement approuvés et qui surpassent tout ce qui a été inventé jusqu'à ce jour dans ce genre; et pour cette fin il a dressé des appartemens au N°. 16 Rue Beaud, au dessus du Magasin de P. F. de M. Urquhart, près du Bureau de la Poste, et il est prêt maintenant à recevoir des Pupilles. Toute ECRITURE, quelque diforme, illisible, ou vulgaire quelle soit, enfin n'importe combien indifférente ou contraite (quelle puisse-être) sera réformée et changée, dans le cours de SIX LECONS AISEES d'une heure de temps chacune, en une main belle, libre, facile et permanente, convenable aux intérêts mercantiles, au comptoir, à la tenue des livres, et à toutes les affaires de la vie, tandis que les dames apprennent à écrire d'une manière nette, aisée, vraiment élégante, et d'après le seul mode approuvé pour l'Album, les cartes de compliments et d'invitations, et les lettres familières du beau sexe. Les Dames âgées peuvent éprouver du plaisir à suivre ce procédé, pour se rappeler les études de leur jeune âge. La garantie s'étend de l'âge de 12 ans à celui de 60. Les personnes qui n'ont jamais écrit acquièrent une belle main en DOUZE LECONS. On pourra voir de nombreux échantillons de perfectionnement dans l'écriture, en s'adressant à M. D. à l'Académie, et surtout des échantillons de plusieurs familles distinguées de Montréal, d'où il arrive. Les prix sont modérés, et le succès le plus complet et le plus satisfaisant est garanti à chacun. L'art agréable de la STENOGRAPHIE, (ou écriture abrégée) est enseigné de la manière la plus amusante, et les principes en sont imprimés d'une manière si certaine dans la mémoire la moins fidèle, qu'ils ne peuvent jamais être oubliés, et que l'élève est mis en état, en six leçons, d'écrire sans la moindre hésitation tout ce qu'il lui plaît. C'est de cette méthode dont se servent à Londres, les rapporteurs dans les cours de justice et dans les bureaux publics. Il y a aussi des appartemens séparés pour les Dames, et elles seront reçues à toute heure à leur convenance autant que possible; il en sera de même pour les Messieurs. Il prie le public de s'adresser de bonne heure, attendu que son séjour ici sera de courte durée, pour retourner à Londres reprendra la direction de son établissement "L'Institution Royale d'écriture " et de Sténographie." N°. 235 Regent Street.

Les témoignages suivants sont choisis entre plusieurs autres, en faveur de la méthode d'enseignement de M. DUHERTIS pour l'écriture. Feu Sir Walter Scott, exprima ainsi son approbation du système d'enseignement de M. Duheritis : " Bien que je ne puisse pas exprimer suffisamment mon admiration de cette invention ingénieuse, pour aider l'art de l'écriture, je n'hésiterais pas à dire qu'elle sera très utile pour cette fin." Le comte Grey a observé, " la nouvelle méthode d'écriture introduite par M. Duheritis n'a pas besoin de mon éloge, convaincu que je suis de son importance pour toutes les classes de la société." Le célèbre O'Connell, M. P. approuve " Libérateur de l'Irlande, " a déclaré que le système Duheritisien opérera une plus grande révolution dans l'art de l'écriture, qu'aucune circonstance arrivée depuis l'invention de la presse roulante. Il est digne de l'encouragement du peuple. Sir Francis Burdett a énoncé ainsi son opinion : " Il est absolument impossible au langage d'exprimer, et à l'éloquence d'exalter suffisamment l'efficacité étonnante de cette invention incomparable pour donner de la régularité, de l'élégance et de la facilité à l'écriture à la main." Ce savant seigneur, Lord John Russell, dit, en recommandant la nouvelle méthode d'écriture : " De tous les perfectionnements dans l'art de l'écriture qui ont été offerts au monde, le nouveau système introduit par M. Duheritis est incomparablement le meilleur. J'ai été témoin de ses effets étonnans pour réformer la mauvaise écriture dans tant de cas, que je crois l'art à peine susceptible de perfectionnement." Québec, Août 1833.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS :

BOEUF super, prime mess et moyenne, Lard mess, prime mess et prime, Beurrs frais de table, tenant l'arrière, Tabac en feuilles et en torquettes, do. Cigarettes de la Havane et d'Amérique, Cordage de 2, 3 et 3 pouces, Esprit de térébenthine, et du Brai, Balais de foin. W. MITTLBERGER & Cie. Rue St. Antoine, Basse-Ville 6 juillet, 1833.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS :

MADRE VIEUX des Indes Orientales, en pipes et barriques, 100 quarts bière forte double, en bouteilles de pinte et chopine, 10 pipes brandy de Bordeaux, Chandelle moulée de Barton, de Londres, à méches cirées, chandelle de blanc de baleine, savon de Windsor. WATSON, BLACK, & Cie. Rue Sault-au-Matelot. 6 juillet, 1833.

District des Trois-Rivières, Août 1833.

M. L'ÉDITEUR.

Je me crois obligé de signaler un établissement fondé il y a environ deux ans dans la paroisse St. Gervais, digne de l'attention publique et de la reconnaissance, des habitants de cette paroisse. Plusieurs Messieurs, notables de l'endroit animés de sentiments de patriotisme et de philanthropie, ont libéralement contribué à former une bibliothèque publique et ont de leur propres fonds acheté les livres qui la composent et qui sont montés actuellement à près de 400. Volumes. Un tel exemple, ce me semble, devrait suffire pour engager les habitants les plus considérables des paroisses à former des établissements semblables utiles et si nécessaires, partout le pays. Le coût des livres n'est pas exorbitant, et une bibliothèque de 500 à 1000 volumes dans une paroisse serait suffisante pour le présent. Je ne vous déclinerai pas les avantages qui doivent en résulter, tout le monde est à même de les apprécier. Les habitants contracteraient bientôt le goût de la lecture, et le premier bien qu'ils en recevraient, serait celui d'acquérir les connaissances qui leur manquent en agriculture, et dont ils sentent aujourd'hui le besoin si vivement. L'on sait que dans presque toutes les maisons de campagne, il en est toujours quelqu'un qui sait lire.

Un monsieur de St. Gervais, l'un des principaux fondateurs de cette bibliothèque assure que souvent la plus grande partie des livres sont sortis; preuve que nos habitants ne sont pas si ennemis de la lecture et de l'instruction qu'on voudrait le faire croire. Le prix de l'abonnement à cette bibliothèque est peu de chose.

UN CANADIEN.

De la MINERVE. MONTREAL, 12 juillet 1833.

Parmi les entreprises patriotiques et nationales de MM. Fabre, Perrault & Cie., se trouve la publication récente d'un beau Portrait grave de feu monseigneur Panet. Les messieurs du clergé et autres qui ont eu occasion d'apprécier le caractère et les vertus de ce vénérable évêque, s'empreseront sans doute de se procurer son portrait. MM. Fabre et Perrault sont assez connus pour que le public soit bien persuadé qu'ils n'ont pas prétendu faire en cela une spéculation, et qu'ils ne désirent que le remboursement de leurs avances.

UN emplacement à vendre au

Fauxbourg St. Roch, de 48 pieds de front, sur 50 de profondeur, sur lequel est bâti une maison à un étage en bon ordre, y compris un magasin faisant coin sur les rues St. Marguerite et Anne, n°. 13, sur la rue ANN YVARIABLE, remède, deux bards contigus: Pour les conditions s'adresser à ce Bureau. Québec, 2e. Août, 1833.